

COMPTE RENDU DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 24 novembre 2020

(Convocations du 18 novembre 2020)

L'an deux mille vingt le vingt-quatre novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Lecelles, légalement convoqué s'est assemblé à la salle des fêtes sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude MESSAGER - Maire.

Jean-Claude MESSAGER – Maire, Alexandre SCHNEIDER, Danièle VERMANDERE, Hervé WARGNYE, Véronique SIBILE, Jean-Pierre FLOQUET, Coralie DAELDYCK – Adjoint, Anne-Marie DELHAISE, Henri-Jean LISSE, Eliane RENAUD, Dominique TREHOU, Patrick DUSSART, Sandrine CAILLEAU, Jean-Michel RAVIART, Nadège TANIÈRE, Emmanuel TIRLEMONT, Jean-Pierre HUEZ, François MARTIN, Marie POLLET, Hermine DELESALLE, Jean-François VANDERMARCO, Isabelle DECOBECQ, Sébastien DRAPPIER

Coralie DAELDYCK a été désignée secrétaire de séance.

1. Convention avec la Département – Pose de feux comportementaux (Voté à 22 voix Pour et 1 Contre (S. Drappier))

Le Conseil municipal,

- Approuve la convention avec le Département du Nord pour l'implantation d'une signalisation et son entretien ultérieur (pose de feux comportementaux sur la RD 169 dite route de Tournai et sur la RD 66 dite rue Neuve)
- Autorise M. le Maire à signer cette convention.

2. Convention de services – Société Brink's Point Cash (Voté à l'unanimité)

Le Conseil municipal autorise M. le Maire à signer la convention avec la société Brink's sous la marque Point Cash pour l'installation et la gestion d'un distributeur automatique de billets, sous réserve d'une participation communale pour une durée de 5 ans.

3. Adhésion au groupement de commandes proposé par la CAPH pour l'achat de papier (Voté à l'unanimité)

Le Conseil Municipal accepte

- D'adhérer au groupement de commandes pour l'achat de papier, coordonné par la CAPH.
- D'approuver les termes du projet de convention constitutive du groupement de commandes, annexé à la présente délibération et d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention.
- De donner délégation à Monsieur le Maire, pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres découlant du groupement de commandes, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

4. CAPH – Rétrocession de la Halle

(Voté à l'unanimité)

Le Conseil Municipal accepte

- Accepte le transfert de propriété de la Halle de Lecelles de la CAPH à la Commune, à titre gratuit, avec la garantie de parfait achèvement et la garantie décennale ;
- Autorise M. le Maire à signer le procès-verbal de rétrocession à la commune.

5. Cession immobilière

(Voté à l'unanimité)

Le conseil municipal valide

- La cession à l'euro symbolique la parcelle cadastrée B 1259p sise à Lecelles rue de l'Egalité ;
- Charge M. le Maire d'effectuer toutes démarches nécessaires à cette opération ;
- Autorise M. le Maire à signer toutes les pièces du dossier à intervenir ;

6. Attribution de bons d'achat en faveur des aînés

(Voté à l'unanimité)

Le Conseil municipal décide

- de valider le remplacement du repas habituellement offert aux aînés par un bon d'achat de 25 € nominatif attribué à chaque Lecellois de + de 64 ans ;
- que ce bon soit utilisable en une seule fois dans 6 commerces de la commune (le restaurant Le Presbytère, la friagerie Corinne et Sylvain Blassel, la boucherie Lepers, la boulangerie L'Ami de Pain, la fromagerie Le Piège à souris et le magasin Proxi Market),
- d'intégrer le paiement de ces bons se fera au compte 6232 « Fêtes et cérémonies ».

7. Attribution de prestations d'action sociale au personnel communal

(Voté à l'unanimité)

Le conseil municipal décide d'octroyer :

- des prestations d'action sociale sous forme de cartes cadeaux aux agents de la Commune à l'occasion de l'Arbre de Noël ;
- aux agents titulaires, stagiaires, contractuels ou bénéficiant d'un contrat de droit privé (présents au moins 4 mois de travail dans l'année et en position d'activité en décembre 2020) ; et pour leurs enfants de moins de 10 ans ;

8. CDG 59 – Convention d'adhésion au Pôle Santé Sécurité au travail

(Voté à l'unanimité)

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer les conventions d'adhésion successives relatives à l'adhésion au service de prévention Santé, sécurité au travail pour la durée du mandat du Centre de Gestion du Nord.

9. Débat sur les conclusions du rapport de la CRC

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

- Prend acte de la communication du rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes sur la gestion de la communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut concernant les exercices 2014 et suivants,
- Prend acte de la tenue du débat portant sur le rapport.

10. Demande de révision du loyer du Presbytère

(Voté à l'unanimité)

Le Conseil municipal, décide que le loyer du restaurant Le Presbytère sera réduit de moitié, pour les mois de novembre et décembre 2020, soit 500 € pour chaque mois.

11. Demande de subvention au Département

(Voté à l'unanimité)

Le conseil municipal approuve la demande de subvention au Département dans le cadre de l'Aide Départementale aux Villages et Bourgs pour les travaux de remplacement des anciens luminaires d'éclairage public. Le montant estimatif des travaux est de de 69 872,09 € HT soit 83 846,51 € TTC. La subvention demandée est de 50% du montant HT.



Le Maire


Jean-Claude MESSAGER